CFAO MOTORS CÔTE D'IVOIRE

cfaogroup.com

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
au capital de F.CFA 9 068 595 000
Siège Social : 117, Boulevard de Marseille ABIDJAN
République de Côte d'Ivoire
01 B.P. 2114 - Abidjan 01
RCCM : CI-ABJ-1973-B-11362

***

L'avis de convocation ci-dessous, tient lieu de convocation individuelle. Il n'y aura donc pas de convocation par lettre nominative.

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la société CFAO MOTORS COTE D'IVOIRE sont convoqués à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le **Mardi 21 Avril 2015, à 09 heures** au siège social sis à Abidjan, 117, Boulevard de Marseille, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre Ordinaire

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux
2. Lecture et approbation du rapport complémentaire au rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire sur les procédures de contrôle de la société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014
3. Lecture et approbation du rapport général des Commissaires aux Comptes
4. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et quitus aux Administrateurs pour leur gestion et aux Commissaires aux Comptes pour l'accomplissement de leur mission durant l'exercice 2014
5. Affectation du résultat de l'exercice
6. Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées visées aux articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme et approbation desdites conventions
7. Pouvoirs pour formalités.

A titre Extraordinaire

1- Approbation du projet de cession partielle du fonds de commerce de la société CFAO MOTORS CI à la société nouvelle CFAO EQUIPMENT CI
2- Modification des statuts suite à la cession partielle du fonds de commerce de la société CFAO MOTORS CI à la société nouvelle CFAO EQUIPMENT CI
3- Modification des statuts suite à l'entrée en vigueur du nouvel acte uniforme sur les sociétés commerciales et le GIE
4- Pouvoirs pour formalités.

Tout actionnaire qui ne pourrait pas assister à l'Assemblée Générale Ordinaire a la possibilité de se faire représenter par tout mandataire de son choix.

Tous les documents prévus par la loi seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société, 15 jours avant la date de l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration

CFAO MOTORS Côte d'Ivoire
01 B.P. 2114 ABIDJAN 01
CCN°: [illegible] RCCM: CI-ABJ-1973-B-11362
Tél. (Marseille) 21.75.18.08 - Fax: 21.75.11.70
Tél.: (Carrefour CHU) 21.75.11.60 - Fax: 21.75.16.18